

CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 3 | BELVÉDÈRE

Compte rendu

Séance du 15 avril 2026 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Maryse Ouellet, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier

M. Julien Beaudet, conseiller de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Normand Roy, conseiller de quartier

ABSENTS :

Mme Martine Dufour, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 3 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Maryse Ouellet, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Julien Beaudet, appuyé par Mme Madeleine Robillard de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2026-04-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 4 février 2026

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 4 février 2026, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard de l'adopter avec les corrections demandées aux points 8 e) et f).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2026-04-02



Suivis :

- a. **Interdiction de stationnement pour l'hiver - rue des Érables :** Dossier toujours en suivi. Le projet pilote devrait être déployé à court terme.
 - b. **Plantation d'arbres - Maison des aînés et alternative :** Les arbres promis ont été plantés par le CISSSAT. Une facture de 7 500 \$ a été reçue et acquittée.
 - c. **Adhésion à Municipalité amie des aînés (MADA) :** En attente d'un retour de M. Martel. Advenant une volonté d'aller de l'avant, la documentation nécessaire sera fournie. Le conseil souhaite obtenir plus de détails, notamment sur les coûts, avant de statuer.
- 4- Policière-relais :** La rencontre avec la présidente a été reportée. La policière-relais dessert les quartiers 1 et 3. Le conseil souhaite qu'il soit discuté en caucus de la présence des policiers-relais aux rencontres, puisqu'aucune visite n'a eu lieu au cours des cinq dernières années, bien que cela fasse partie de leurs fonctions. Les membres réitérent leur intérêt à en accueillir un.
- 5- Conservation du boisé de sentiers de la tour Rotary :** M. Francis Martin, technicien forestier, biologiste et président du Club de disque-golf de Val-d'Or, présente un plaidoyer pour la conservation et la mise en valeur du boisé.

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau parcours, il a consulté le Club de golf Belvédère afin d'assurer la compatibilité avec leurs projets. Il indique avoir été informé d'un projet de relocalisation du champ de pratique près du parc à chiens, motivé par des enjeux de sécurité (balles dirigées vers des résidences et la clinique médicale). Cet emplacement serait, selon le golf, la seule option viable.

M. Martin ne recommande pas ce déplacement. Il souligne la valeur écologique et sociale de cette forêt de proximité, largement utilisée à l'année. Il invite la Ville à approfondir sa réflexion, rappelant que la perte du boisé serait irréversible et ne garantirait pas la résolution des problématiques actuelles et à venir.

Les membres du conseil appuient ces préoccupations. Il est notamment mentionné que le champ de pratique dessert une clientèle limitée et saisonnière, contrairement au boisé accessible à tous en toute saison. Des questionnements sont également soulevés quant à l'accessibilité d'un nouveau site pour les usagers du golf. Les golfeurs marcheraient-ils cette nouvelle distance pour aller se pratiquer?

Le conseil remercie M. Martin pour la qualité de son document, qui servira de référence. Il est enfin noté un besoin d'amélioration de l'entretien des sentiers, notamment pour les adapter aux personnes à mobilité réduite.

- 6- Maisons unifamiliales abordables :** L'organisme Accès Patrimmo, par l'entremise de son programme Home Canada, prévoit développer 12 terrains, dont une première phase



au bout de la rue Louise-Lemay. Des maisons d'environ 20 x 20 pi y seront construites, offertes entre 250 000 \$ et 300 000 \$.

Le promoteur, également propriétaire d'immeubles locatifs sur la rue Giguère, est un OSBL qui réinvestit ses surplus dans la communauté (90 % l'an dernier).

7- Budget de quartier : Les budgets sont remis à zéro avec le nouveau conseil, pour un montant de 2 500 \$.

Un projet d'installation de bancs au parc Perra est proposé afin d'offrir des espaces de repos aux marcheurs et aux étudiants. Bien que pertinent, ce type de projet ne fait pas consensus quant à son admissibilité dans le cadre du budget de quartier.

Le conseil demande une liste de projets réalisés afin de s'inspirer. Parmi les pistes évoquées : l'entretien des sentiers de la forêt et l'aménagement paysager au parc Sabourin.

Le projet de parc thématique présenté par Jean-Raphaël Drolet est également remis à l'ordre du jour. Celui-ci propose la création d'une mini-ville pour enfants, destinée à l'apprentissage de la circulation à vélo, au parc Sabourin, en partenariat avec la Ville.

8- Activités à venir :

- a. **Soirée de reconnaissance des bénévoles :** Inscription complétée par les membres. L'événement aura lieu le 21 avril à 17 h 30 au Théâtre Télébec.
- b. **Atelier d'urbanisme participatif sur le climat :** Inscription obligatoire. L'activité se tiendra le 22 avril, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle Félix-Leclerc. La présidente transmettra l'information aux membres.

9- Varia

- a. **Mise à jour - Parcours de disque-golf :** M. Francis Martin présente l'avancement du projet d'agrandissement. La contribution de 2 500 \$ du conseil de quartier n'a pas encore été utilisée, les travaux n'ayant pas débuté. Une subvention de Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue a permis l'achat d'une partie des paniers avant l'échéance du 31 mars.

Les travaux de débroussaillage sont prévus prochainement, avant la feuillaison, afin de faciliter l'analyse du terrain et la conception du parcours. Le projet prévoit notamment l'installation de départs en gazon synthétique.

Les aménagements forestiers sont envisagés en 2026, tandis que la finalisation du parcours est prévue en 2027 (paniers, signalisation et départs). Le parcours, gratuit et durable (20 à 30 ans), comptera 21 trous (9 existants et 12 nouveaux), avec un départ situé près du parc à chiens.



- b. Tour Rotary – Ouverture :** La réalisation des travaux est incertaine à ce stade. Bien qu'envisagée cet été, aucune intervention n'est confirmée au PTI, notamment en raison de coûts plus élevés que prévu.
- c. Parc à chiens :** Le parc n'appartient pas à la Ville. Un suivi pourrait être effectué auprès du conseil d'administration. Par ailleurs, aucun règlement n'interdit actuellement la présence de chiens dans les rues.
- d. Maisons de chambre :** Le sujet est discuté. L'initiative est bien accueillie et les membres adressent leurs félicitations au conseil municipal.
- e. Ville amie des monarques (Fondation David Suzuki) :** Mme Robillard souhaite un suivi. Des semences d'asclépiades ont été remises aux horticulteurs municipaux afin de favoriser la présence des monarques.
- f. Nids de poule – boulevard des Pins :** Les travaux de réparation sont amorcés. La possibilité d'exiger une garantie d'un an sur les réparations est soulevée.

10- Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier de Belvédère aura lieu le mercredi 26 août 2026 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or. Les membres peuvent communiquer avec la présidente entre temps au besoin.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Normand Roy, appuyé par M. Gilles Bernatchez, de lever la séance. Il est 20 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2026-04-03

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée

